COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS
(CNMP)

ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU SYSTÈME DE PASSATION ET DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DU PLAN STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la réforme du Système de Passation et de gestion des Marchés Publics, la Commission Nationale des Marchés Publics a organisé, les 19 et 20 novembre 2013, un atelier de validation des résultats du rapport d'évaluation du Système National de passation et de gestion des Marchés Publics et du Plan Stratégique qu'elle a élaborés avec l'encadrement de deux consultants à partir d'un appui financier offert par la Banque Interaméricaine de développement(BID). Cet atelier qui a eu lieu environ dix mois après le lancement de l'évaluation, visait trois objectifs :

a) Soumettre les résultats de la revue à la critique du Gouvernement, des Bailleurs, des acteurs et usagers du système des marchés publics, notamment les responsables d'institutions publiques, les membres de Commissions ministérielles et spécialisées des Marchés Publics (CMMP/CSMP), les représentants de la société civile ;

b) Obtenir un large consensus sur les résultats de l'évaluation et le Plan stratégique avant leur adoption définitive ;

c)Présenter ces résultats au Gouvernement et aux partenaires internationaux dans le cadre de la Table Ronde qui sera organisée, par la suite, pour analyser le plan stratégique d'actions qui en est découlé et convenir des modalités pratiques de sa mise en œuvre, et des appuis techniques et financiers nécessaires.

Cet exercice a regroupé des représentants de diverses instances nationales et internationales intéressés à la question de la passation des marchés publics. Parmi eux, on pouvait noter, Monsieur Alfred Metellus, Représentant du Premier Ministre, Monsieur Uder Antoine, Coordonnateur Général de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), Monsieur Hercules Ostrict, Directeur Général de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers(**UCREF**), Monsieur Gilles Damais, Représentant Résident a.i. de la Banque Interaméricaine de développement et Madame Wheelock Nelly C, Spécialiste Senior en Marchés Publics de la BID.

Avant l'ouverture des travaux, les différents documents relatifs à l'évaluation avaient été distribués aux participants en vue de faciliter leur travail de réflexion, l'énoncé des suggestions et des recommandations. Au nombre de ces documents figurait une fiche de synthèse indiquant les objectifs de cette rencontre, la méthodologie proposée, le mode de déroulement des travaux et le plan d'action élaboré.

Les assises ont débuté avec les propos de bienvenue du maitre de cérémonie qui a ensuite passé la parole au Coordonnateur de la CNMP, Monsieur Hulzer Adolphe, pour les propos de circonstance. D'après Monsieur Adolphe, cette évaluation rentre dans le cadre d'un vaste programme de réforme de l'Etat. « *Accroitre l'efficacité, l'efficience et la transparence des systèmes de passation et de gestion des marchés publics est un souci permanent des gouvernements et des milieux internationaux de développement. Une utilisation efficace des deniers publics requiert l'existence d'un dispositif national de passation et de gestion des marchés bien conçu, conforme aux normes admises à l'échelle internationale et répondant aux besoins. ».* Il a exprimé sa satisfaction aux consultants qui ont conduit cette évaluation tout en adressant des remerciements à la BID et aux instances qui ont rendu possible les travaux. Des remerciements spéciaux ont été adressés au chef du gouvernent qui s'est fait représenter à cet atelier par un membre de son cabinet.

Le représentant du Premier Ministre, Monsieur Alfred Metellus, qui a ouvert l'atelier, a, de son coté, mis l'accent sur les enjeux de ces journées. La CNMP, a-t-il informé en substance, a pu nous réunir ce matin pour statuer sur le rapport d'évaluation. Il a remercié les agences internationales ainsi que les institutions étatiques qui ont facilité ce travail. D'après lui, la passation des marchés publics constitue un outil de bonne utilisation des ressources publiques. Il a invité les responsables de l'administration publique à ne pas privilégier les entreprises étrangères au détriment des firmes haïtiennes. Poursuivant son adresse à l'assemblée, il a informé que toutes les dispositions sont prises en vue d'accompagner la CNMP dans la mise en œuvre des recommandations qui constituent, d'après lui, des outils devant permettre de faire une meilleure gestion des ressources publiques.

Les constats de la revue ainsi que le plan d'action proposé ont été présentés avec force détails par le Consultant international, Monsieur Bernard Abeillé assisté de son homologue haïtien, Monsieur Daniel Jean. Cette présentation a donné lieu à des échanges très fructueux au niveau des participants. Ces derniers ont, tour à tour, communiqué leurs points de vue à propos de cette activité. Il convient de rappeler que le consultant a utilisé, pour cette évaluation, la méthodologie de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique/ Comité d'Aide au Développement (OCDE/DAC) laquelle comporte douze (12) indicateurs et cinquante-quatre (54) sous-indicateurs. Ces indicateurs et sous- indicateurs sont structurés en quatre (4) composantes ou « pilliers ».

Les participants repartis en quatre groupes, ont ensuite procédé à l'analyse du diagnostic et des propositions de plan d'actions stratégiques. Chacun des groupes correspondait à l'un des piliers suivants : Pilier I : Cadre légal et réglementaire, Pilier

II : Cadre institutionnel et capacité de gestion, Pilier III : Niveau opérationnel et performance du secteur privé, Pilier IV : Intégrité et transparence des marchés publics. Durant ces deux journées, les représentants des agences internationales et les cadres l'administration publique, tous dévoués à la cause de marchés publics, se sont évertués à évoquer et à analyser les documents de référence et à formuler des recommandations dont la plupart peuvent être synthétisées comme suit :

Recommandations issues des ateliers

Pilier I : Cadre légal et réglementaire

- Entre les attributions provisoire et définitive d'un marché, il faut prévoir un temps suffisant pour que le soumissionnaire puisse exercer son droit de recours.

- Le contrôle a posteriori devrait être laissé à la CSC/CA plutôt qu'à l'inspection Générale des Finances(IGF) comme proposé dans le rapport d'évaluation.

Pilier II : Cadre institutionnel et capacité de gestion

- Les membres des CMMP et des CSMP doivent travailler en synergie avec les UEP des Ministères au moment de la préparation du budget ;

- Création au sein du MEF d'une direction de Suivi de l'Exécution Budgétaire ;

- Encourager la mise en place d'Unité de Passation des Marchés dans les Ministères ;

- IL serait souhaitable que la CNMP et la CMMP soient composées uniquement de fonctionnaires d'Etat ;

- IL serait souhaitable d'instituer une redevance de régulation / marché gagné, et un droit à payer pour déposer une plainte de recours.

Pilier III : Niveau opérationnel et performance du secteur privé

- Consolidation des unités de passation de marchés se retrouvant au sein des Ministères et des directions déconcentrées et autonomes et création d'une structure de coordination, en lieu et place de la structure fiduciaire initialement proposée.

- Il est recommandé d'introduire la formation en marchés publics dans le cursus de l'Université, et/ ou particulièrement à l'ENAF.

Pilier IV : Intégrité et transparence des marchés publics

- Suggestion de loger le Comité de règlement des différends (CRD) à la CSC/CA ou à l'OMRH plutôt qu'à l'inspection Générale des Finances(IGF), comme proposé.

Officiellement les travaux de ces assises furent clôturés le 20 novembre par des propos de circonstance du Coordonnateur de la CNMP et par des expressions de satisfaction de la BID. Les responsables de l'institution et les consultants devaient se rencontrer encore le lendemain pour finaliser les propositions et amendements formulés au cours des deux journées de travail et préparer la table ronde qui devait permettre de soumettre les résultats définitifs au gouvernement.

Le coordonnateur a remercié l'assemblée pour sa participation active aux travaux et a assuré que les propositions formulées ne resteront pas lettre morte. Ces propositions, a-t-il ajouté, seront présentées au gouvernement pour les suites nécessaires

L'heure étant à l'action, il reste à souhaiter que les participants de ces journées de travail exécutent pleinement leur partition dans le concert d'effort requis pour la réforme du système de passation et de gestion des marchés publics et le développement du pays !